

Quel master pour le notariat?

Par **cindy13m**, le **21/01/2014** à **14:42**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en L3 droit privé, & c'est le grand moment du choix du M1 pour l'année prochaine. J'ai affiné mes choix, mais j'ai peur que m'engager dans un master trop spécialisé me ferme des portes.

Ainsi ma question est la suivante:

pour s'engager dans la voie de notaire, est-il possible de faire un master DPA (droit privé approfondi) pour ensuite s'orienter vers un M2 notariat, ouest-ce mal vu & préférable de prendre directement un M1 notariat?

J'ai une autre question: quels sont les débouchés concernant la gestion de patrimoines privés?

Merci d'avance!!

Cindy M.

Par **MarionC**, le **18/02/2014** à **15:52**

Bonjour Cindy,

Je pense qu'il est préférable de choisir un M1 Notariat car tu vas commencer à approfondir des connaissances indispensables à la profession de notaire que tu ne trouveras pas forcément dans d'autres M1 de droit privé.

Après je sais que certaines facs proposent des M1 notariat, immobilier et patrimoine (comme Toulouse par exemple) qui combinent ces trois domaines et débouchent sur des M2 variés (pas seulement notariat) tels que la gestion du patrimoine ou l'urbanisme.

A voir donc... Mais cela te laisserait une année de plus pour décider de ton M2 !

Par **Yn**, le **19/02/2014** à **10:24**

Deux voies sont ouvertes pour accéder au notariat :

- La voie universitaire : M2 notarial + formation DSN (24 mois)

- La voie professionnelle M2 + formation CFPN (31 mois)

La voie professionnelle permet à des étudiants titulaires d'un M2 autre que notarial d'intégrer la profession. Par exemple, les notaires peuvent être intéressés par des étudiants titulaires d'un M2 gestion du patrimoine, ou encore droit des affaires, voire droit fiscal pour les grosses études.

Par **Choupette**, le **07/03/2014** à **00:01**

Bonsoir,

Et que pensez-vous du M2 Droit des contentieux que propose certaines Universités ? Dans sa présentation il est écrit qu'il permet d'accéder au métier de notaire...Est-ce vrai ?

Merci d'avance

Par **Yn**, le **07/03/2014** à **09:13**

Bonjour,

J'ai quelques doutes sur l'intérêt d'un M2 contentieux pour s'orienter vers le notariat.

Des M2 en droit immobilier, gestion du patrimoine, voire droit des affaires me paraissent plus appropriés.

Par **Choupette**, le **07/03/2014** à **12:57**

Ok Merci d'avoir répondu Yn ;)

Par **Choupette**, le **07/03/2014** à **12:59**

Dernière question... avant de m'aventurer dans cette voie es-tu sincèrement des débouchés dans le Métier du Notariat ?

Par **Yn**, le **07/03/2014** à **15:41**

On ne peut pas répondre à ce genre de question. Si tu as des connaissances juridiques utiles, de bons résultats, un état d'esprit positif, aucune filière n'est bouchée.

Le problème ne vient pas que du monde professionnel, un étudiant moyen aura des difficultés partout parce qu'il est un étudiant moyen et donc en concurrence avec des dizaines d'autres.

Même quand une filière est réputée "offrir des débouchés", il faut comprendre "offrir des débouchés pour les bons étudiants".

Par **Choupette**, le **07/03/2014 à 20:44**

Ok tres bien je vois. Merci encore pour toutes ces precisions

Par **oumayma**, le **01/12/2015 à 19:12**

Bonsoir,

Je suis une étudiante en droit au Maroc en 3ème année et je veux continuer mes études pour devenir notaire a canada.J'ai beaucoup de questions. Comment faire? Et quelle université? Est ce qu'il y a une equivalence c'est à dire est ce que je peux retourner au Maroc travaille comme notaire sans problème? Et quand je dois envoyer mon dossier? Et qu'elle est la voie la plus simple" La voie universitaire ou
- La voie professionnelle"? Et qu'elles sont les universités que vous me proposer?
Et merci beaucoup